

# La couverture médiatique de la REDD+



Couverture : Souvent les populations rurales doivent parcourir de longues distances à pied pour aller chercher l'eau et avoir accès aux services de santé.

jeff walker | cifor

Deuxième de couverture : Forêt équatoriale à croissance primaire : Parc national de Gurung Leuser au nord de Sumatra.

rod harbinson | diversity photos



climatechange  
mediapartnership



Ce dossier de presse est une initiative collective du Climate Change Media Partnership (CCMP), du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (programme ONU-REDD).

Ce document d'information destiné aux médias est la mise à jour 2010 de « *Reporting REDD+* » préparé par Panos London pour le CCMP, un partenariat entre Internews, Panos et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) afin d'améliorer la couverture médiatique des questions liées aux changements climatiques dans les pays en développement.  
[www.climatemediapartnership.org](http://www.climatemediapartnership.org)

Le CCMP est indépendant du point de vue rédactionnel et les opinions exprimées dans ce document d'information ne sont pas nécessairement celles de ses donateurs.

Le CCMP tient à remercier *Write This Down Productions* au Royaume-Uni et *Amazing Productions* en Indonésie pour leur participation à la production du DVD *Local Impacts of REDD*.

Le programme ONU-REDD souhaite remercier Television for the Environment (tve) pour sa participation à la production du communiqué de presse vidéo *REDD revolution*.

#### Droits d'auteur

Les textes du document d'information destiné aux médias et de la vidéo *What's a forest worth?* sont couverts par une licence Creative Commons Attribution-Noncommercial-Share Alike 2.0 UK. Ils peuvent être librement cités, reproduits et traduits, en entier ou en partie, à condition que leur source soit indiquée et que tous les produits en résultant soient mis à disposition gratuitement.

©CCMP, novembre 2009  
Certains droits réservés.

Toutes les photographies :  
©PHOTOGRAPHER | PICTURE AGENCY  
Tous droits réservés.

Le communiqué de presse vidéo *REDD revolution* peut être utilisé librement.

## Chiffres concernant la forêt

La déforestation, qui résulte principalement de la conversion des forêts en terres agricoles, se poursuit au rythme alarmant d'environ **13 millions d'hectares par an** selon les données récoltées entre 1990 et 2005. Elle entraîne la libération du carbone à l'origine stocké dans les arbres sous forme d'émissions de dioxyde de carbone. Cette libération est rapide lorsque les arbres sont brûlés, et plus lente si le bois et les feuilles se décomposent naturellement.

La réaffectation des sols, due principalement à la déforestation tropicale, est à l'origine du dégagement d'environ **1,7 milliard de tonnes de carbone par an**. Ce volume représente environ **17 % des émissions mondiales annuelles**, soit plus que celui émis par l'industrie mondiale des transports.

Les forêts couvrent une surface totale de 4 milliards d'hectares dans le monde, soit pratiquement **30 % de la superficie des terres émergées de la planète**. Environ 56 % des forêts sont situées dans les régions tropicales et subtropicales. On estime à environ **1,2 milliard le nombre de personnes qui dépendent des forêts** pour leur subsistance, et à plus de **2 milliards le nombre de personnes** (un tiers de la population mondiale) utilisant des biocombustibles, surtout du bois de chauffage, pour faire la cuisine et se chauffer.

Sources : FAO, Banque mondiale, GIEC

# La couverture médiatique de la REDD+ : guide à l'intention des journalistes sur le rôle des forêts dans la lutte contre les changements climatiques dans le monde

La déforestation est une des causes majeures du changement climatique. L'initiative REDD+ a pour objectif de ralentir la destruction des forêts. Sa mise en pratique suscite cependant de nombreuses objections car elle crée des problèmes complexes et affectifs touchant à la souveraineté nationale, aux droits de l'homme, à d'importants intérêts financiers et à la corruption.

## Qu'est ce que la REDD+ ?

La REDD+, ou réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts et l'augmentation des stocks de carbone dans les pays en développement, est le mécanisme proposé pour ralentir les changements climatiques en payant les pays en développement pour mettre un terme à la destruction de leurs forêts.

Elle fait l'objet de débats enflammés depuis que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Costa Rica ont présenté une proposition de réduction des émissions dues au déboisement lors des pourparlers internationaux sur le changement climatique, en 2005.

Cette idée a rapidement été élargie à la notion de « dégradation des forêts » et a été suivie de propositions d'élargissement à l'agroforesterie et à l'agriculture. Le « + » de REDD+ englobe la conservation et la gestion durable des forêts, la restauration de celles-ci et le reboisement ainsi que l'augmentation des stocks de carbone forestiers.

L'initiative REDD+ a rapidement occupé une place de premier plan dans les négociations internationales sur le changement climatique. Plus de 30 modèles de fonctionnement de la REDD+ ont été proposés par des pays, des groupes de pays et des organisations non gouvernementales (ONG).

Pompier luttant contre un feu de forêt à Sumatra en Indonésie.

mamat rachmat | cifor

Le mécanisme REDD+ impliquerait un transfert massif d'argent des pays riches aux pays pauvres si ceux-ci s'engageaient à réduire les impacts de leurs émissions de carbone dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il offrirait également la possibilité de sauver l'un des écosystèmes les plus précieux de la planète. Les forêts ne seraient plus simplement considérées comme des réservoirs de bois prêt à être exploité ou des terres en attente de défrichement à des fins agricoles (voir encadré ci-dessous).

Même si ce programme est adopté, il ne débutera pas avant 2013 ; toutefois, un certain nombre de pays ont déjà lancé des projets pilotes fondés sur les mêmes principes que la REDD+.

## Les paiements pour services environnementaux (PSE)

Les forêts ne sont pas seulement intéressantes pour leur bois et leur fonction de stockage du carbone, elles jouent également un rôle important en tant que zones de captage de l'eau, régulatrices du climat, sources de nourriture et de médicaments, et en tant que réserves d'une très riche biodiversité, dont la perte représenterait à elle seule une catastrophe de grande ampleur au plan mondial.

Les partisans de la REDD+ affirment que si ces fonctions étaient reconnues comme des services ou des marchandises, les forêts s'en trouveraient valorisées, ces différents services pouvant être commercialisés et faire l'objet d'une contrepartie financière. Cette reconnaissance pourrait permettre d'augmenter les revenus de communautés qui font office d'intendants de la forêt, et qui autrement risqueraient de se retrouver marginalisées.

Les détracteurs de la REDD+ font valoir que la division de la forêt en fonctions séparées dont on aurait déterminé le prix est contraire à la vision des habitants de la forêt, et surtout des populations autochtones.

Les projets de PSE ont eu des résultats contrastés. Certains projets de protection des bassins versants ont eu du mal à attirer les investissements privés sans lesquels ils ne pourront s'affranchir de l'aide au développement.





**Il est impératif de réduire la déforestation. L'action immédiate pour faire avancer le programme REDD est un élément décisif de la solution au problème du changement climatique.**

**Ban Ki-moon**  
Secrétaire général des Nations Unies

## Pourquoi maintenant ?

A l'heure où l'on se préoccupe de plus en plus des effets du changement climatique, les défenseurs de l'initiative REDD+ soutiennent que la réduction de la déforestation offre un moyen plus simple et moins coûteux de réduire les émissions de gaz à effet de serre que la plupart des autres approches.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), principal organisme scientifique chargé d'évaluer les changements climatiques, affirme que la déforestation tropicale est à l'origine de plus de 17 % des émissions de carbone d'origine humaine. D'après cet organisme, la réduction et la prévention de la déforestation auront « l'impact le plus important et le plus immédiat » sur les taux de carbone atmosphérique.

Toutes les mesures visant à stopper les changements climatiques dangereux seront probablement vouées à l'échec si la déforestation ne ralentit pas de manière radicale.

## Financement

Une fois qu'un système aura été mis en place, le commerce d'émission carbone basé sur le marché, la participation du secteur privé ou encore le financement bilatéral des pays donateurs pourraient être mis en œuvre. Certaines propositions préconisent d'associer des financements de source publique et privée.

L'échange de droits d'émission de carbone s'appuie sur l'idée que les entreprises et les États pourraient en partie atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de carbone en finançant des réductions ailleurs dans l'économie mondiale. Un mécanisme REDD+ permettrait d'émettre des crédits qui seraient proportionnels à la quantité de carbone économisée grâce à la « déforestation évitée », c'est-à-dire par le fait de renoncer à couper des arbres. Ces crédits pourraient ensuite être échangés sur les marchés du carbone.

L'échange de droits d'émission de carbone aurait l'avantage de lever des fonds rapidement. L'inconvénient serait que la saturation des marchés du carbone par des crédits REDD+ pourrait faire chuter la valeur marchande, déjà basse, du carbone si les pays ne s'engagent pas à augmenter leurs efforts d'atténuation de leurs émissions. Or, un prix du carbone peu élevé incitera moins les

## Les moteurs de la déforestation

Les moteurs principaux de la déforestation rapide sont les suivants :

- L'agriculture à échelle industrielle, telle que la production de soja et d'huile de palme et l'élevage de bovins
- L'exploitation forestière industrielle entraînée par la demande internationale en bois
- La pauvreté et la pression démographique amenant les populations à rechercher des terres à cultiver, du bois de chauffage et des matériaux de construction
- Le développement des infrastructures, surtout pour la construction de routes, de barrages et l'exploitation minière.

entreprises à passer à des technologies réduisant les émissions de carbone.

Les pays en développement souscriraient volontairement au mécanisme REDD+ et pour être efficace, le système devra donc assurer que la protection des forêts rapporte plus que l'exploitation forestière ou l'agriculture. Les responsables de la déforestation doivent être impliqués dans le système REDD+. Or, cela veut dire qu'ils devront être dédommagés financièrement pour leur gestion durable de la forêt ou ne pas se livrer à des activités d'exploitation forestière ou de conversion des terres à grande échelle. Le système REDD+ devra compenser la perte de revenus générée par l'arrêt de la destruction des forêts, ce manque à gagner étant appelé « coût de renonciation ». Si les mécanismes REDD+ peuvent compenser celui-ci dans le cas des agriculteurs pauvres utilisant des technologies à faible rendement, cette opération pourrait s'avérer beaucoup plus coûteuse dans le cas de la perte de revenus générés par les productions agricoles fortement rentables, telle que la culture du soja ou de l'huile de palme, ou par la production de bois de valeur. Si les paiements sont interrompus ou si leur montant est inférieur à la valeur du bois dans la forêt ou des cultures potentielles sur les terrains défrichés ou d'autres opportunités économiques, le déboisement et la conversion de la forêt pourraient reprendre rapidement. Pour éviter ce problème, le programme REDD+ doit assurer un flux constant de fonds sur de longues périodes. Certains négociateurs redoutant que les marchés du

Plantation de palmiers à huile PT Bakrie à Sumatra en Indonésie.

louis verchot | cifor





**Si nous ne parvenons pas à un accord en matière de REDD ... ce sont les pays pauvres qui en souffriront le plus**

**Wangari Maathai**  
Lauréate du prix Nobel de la Paix

carbone soient sujets à des fluctuations trop imprévisibles prônent la création d'un fonds REDD+ séparé, basé sur des dons provenant des pays industrialisés.

### Surveillance, suivi et vérification du carbone

Pour mesurer les bénéfices carbonés d'un projet REDD+, il faudra calculer la quantité de carbone stockée dans la forêt concernée, puis prédire la quantité qui pourrait être évitée si la déforestation et la dégradation forestière étaient stoppées ou ralenties.

Ce calcul est effectué en fixant un niveau de référence habituellement basé sur les taux historiques d'émission de carbone émanant de la déforestation et de la dégradation forestière. Ainsi, si le taux de perte de la couverture forestière s'est élevé à 10 % ces 20 dernières années, il est possible de faire des prévisions concernant les taux de déforestation futurs (et par conséquent les émissions de carbone futures) en utilisant ces données historiques et en tenant compte des particularités nationales. Le mécanisme REDD+ fournirait une compensation financière pour l'estimation des émissions de carbone évitées grâce à son intervention.

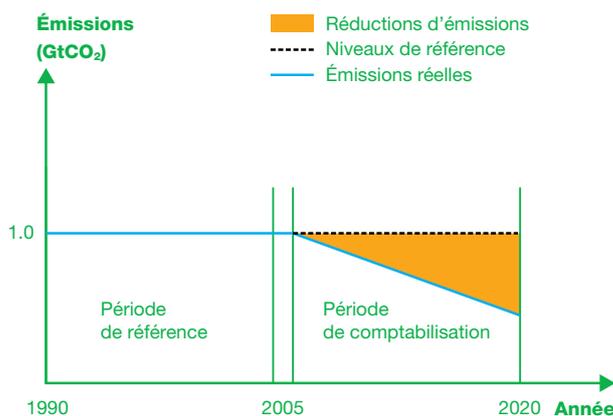
Cependant, une question faisant débat est de savoir si les pays doivent recevoir des crédits pour toutes les émissions inférieures à ce niveau de référence au niveau du maintien du statu quo ou s'il faut définir une base de référence à part pour l'affectation des crédits. Les négociateurs s'opposent à ce que des crédits REDD+ soient attribués pour toutes les réductions d'émissions en dessous du niveau de référence du maintien du statu quo pour plusieurs raisons. D'aucuns jugent naturel, par exemple, que certaines des réductions d'émissions réalisées le soient par le biais d'initiatives nationales autres que le mécanisme REDD+.

La surveillance, le suivi et la vérification du carbone posent un grand nombre de défis d'ordre technique et d'organisation. Les données forestières antérieures, sur lesquelles s'appuient les prévisions, sont souvent peu fiables ou inexistantes. Des méthodes rapides et précises permettant de mesurer les stocks de carbone à l'aide de nouvelles technologies telles que l'imagerie satellitaire et la modélisation par ordinateur se sont révélées fiables. La mesure et la vérification des réductions de carbone devraient donc être réalisables. Toutefois, les mesures au sol en utilisant les méthodes traditionnelles pour répertorier la forêt sont encore nécessaires. Il reste aussi

### Niveau de référence historique

Le niveau de référence est établi sur la période de référence (de 1990 à 2005 dans l'exemple donné). L'affectation de crédits en fonction de ce niveau de référence (représenté en bleu) commence pendant la période de comptabilisation. Si, pendant la période de comptabilisation, les émissions passent en dessous du niveau de référence historique, des réductions d'émissions sont générées (représentées en orange).

Source : Global Canopy Programme



### Forêt ou ferme sylvicole ?

Définitions courantes des différents types de peuplements d'arbres en croissance

**Primaire** : forêt d'origine naturelle n'ayant pratiquement pas connu de perturbations d'origine humaine

**Secondaire** : forêt ou région boisée ayant repris sa croissance interrompue à la suite d'un événement perturbateur majeur tel qu'un abattage ou un incendie

**Plantation** : fermes sylvicoles souvent constituées d'une seule essence

**Agroforesterie** : système agricole comportant des arbres associés à d'autres plantes ou animaux de production.

La définition actuelle de la forêt donnée par l'ONU comprend les plantations. Si cette définition n'est pas modifiée avant la signature d'un accord final de REDD+, il est à craindre que les États paient les sociétés d'exploitation forestière pour déboiser les forêts d'origine naturelle dont la diversité biologique est riche et convertir celles-ci en plantations. Les systèmes de surveillance du carbone devraient pouvoir détecter ces changements et prendre en compte les rejets de carbone résultant d'activités de déboisement des terres, mais uniquement s'ils sont conçus et mis en œuvre de manière appropriée.

à décider qui prendra à charge le coût de la technologie et du renforcement des capacités nécessaires aux pays en développement pour réaliser une surveillance et une comptabilisation efficaces. Il faut également définir les aspects devant faire l'objet de la surveillance (p. ex. les arbres stockent du carbone à la fois de manière aérienne et souterraine) et qui sera responsable du contrôle et de la vérification des mesures.

### Gestion

La gestion de projets coûteux et à grande échelle ne sera pas chose aisée pour les pays dont l'administration est faible ou inefficace.

Pour que la REDD+ soit efficace, des mécanismes devront être mis en place afin d'améliorer la gestion des projets et des forêts.

Des programmes ont déjà été mis en place pour aider les pays en développement à améliorer leur gestion des systèmes REDD+. Ils comprennent La Facilité de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies de collaboration sur la REDD (ou programme ONU-REDD). Ces programmes soutiennent les efforts des pays en développement pour renforcer leurs capacités dans le domaine de la réduction des émissions résultant du recul de la forêt et de la mise en œuvre d'un futur mécanisme de REDD+. De nombreux pays en développement sont intéressés par un tel mécanisme. Les premiers à avoir bénéficié d'un financement par le biais du programme ONU-REDD pour des projets pilotes ont été la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, la Tanzanie, le Vietnam et la Zambie.



Ramassage de noix  
du Brésil au Brésil.

amy duchele | cifor

## La jungle du milliard de dollars

Le journaliste brésilien Gustavo Faleiros a écrit un article sur la réserve Juma, dans lequel il donne un exemple de fonctionnement réussi de système REDD+. La réserve de forêt tropicale humide dans l'État d'Amazonas, au Brésil, abrite une communauté qui préserve la forêt. Chaque famille possède une carte de crédit.

L'administration de cet État verse environ cinquante dollars américains par mois sur le compte de chacun des titulaires de la carte, en contrepartie de leur travail de conservation de la forêt en l'état. Ce soutien financier provient de grands groupes privés, qui souhaitent compenser leur empreinte carbone. Ce système, appelé Programa Bolsa Floresta, est considéré par les défenseurs du mécanisme REDD+ comme une méthode modèle pour stopper le déboisement des forêts tropicales.

[www.climatepartnership.org/reporting/features/billion-dollar-jungle](http://www.climatepartnership.org/reporting/features/billion-dollar-jungle)

## Les populations qui dépendent de la forêt

Le mécanisme REDD+ est un système de paiement pour services environnementaux qui, en théorie, peut servir à accroître les revenus des communautés forestières, notamment des populations autochtones, qui sont tributaires de la forêt pour leur subsistance. Cependant, des inquiétudes s'expriment au sujet des plus démunis, qui pourraient ne pas y trouver leur compte. Ceux-ci pourraient se voir interdire d'abattre les arbres pour s'approvisionner en bois de chauffage ou pour les besoins de leur exploitation agricole à petite échelle, sans être dédommagés, parce qu'ils ne sont pas propriétaires des terrains.

De nombreux groupes autochtones, qui vivent dans la forêt depuis des siècles, redoutent que leurs droits ne soient pas pris en considération. Ils savent par expérience que les pouvoirs publics et les sociétés peuvent se montrer hostiles et rejeter les populations autochtones en les qualifiant de « sous-développées » et en s'opposant à leurs revendications pour obtenir des terres ou faire valoir leurs droits et leur statut spécial. Cette situation s'explique souvent par le fait que leur présence est un obstacle aux projets de développement à grande échelle. Les populations autochtones ont réagi aux menaces pesant sur leurs territoires en élaborant des principes et des procédures visant à leur conférer la protection dont ils ont besoin. Leur réponse repose fondamentalement sur le principe du « consentement préalable libre et éclairé »,

qui est un moyen d'empêcher que des activités forestières n'aient lieu sans leur permission.

Les populations qui dépendent des forêts n'ont souvent pas de pouvoir politique et craignent que leurs intérêts ne soient pas pris en compte par les pouvoirs publics et les institutions internationales.

Même quand les responsables gouvernementaux sont plutôt disposés à consulter ces populations, la précipitation à conclure un accord REDD+ peut être telle qu'elle aboutira à sacrifier les intérêts de celles-ci sur le terrain. Certains négociateurs pensent que les « experts » sont les mieux placés pour élaborer des programmes, tandis que pour d'autres, la participation des populations locales à la préparation et à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ est essentielle pour son succès.

Un mécanisme REDD+ devra faire intervenir des réseaux de communautés locales pour déterminer la manière d'interpréter le programme sur le plan local et gérer les activités comme la surveillance et le contrôle. L'isolement géographique, les différences de langue et la contestation des droits fonciers figurent parmi les difficultés à surmonter. Dans certains cas, des changements politiques importants seront nécessaires pour donner aux communautés les moyens de se faire mieux entendre au sujet de la gouvernance de leurs forêts. Les programmes de l'ONU et de la Banque mondiale, ainsi que des ONG, examinent les moyens de réaliser ces objectifs.



**Le processus REDD+ est en train de faire exactement le contraire de ce pourquoi il a été créé. Il est en train de subventionner comme jamais auparavant l'industrie de l'exploitation forestière et nous mène tout droit vers la destruction des forêts.**

Dr Rosalind Reeve  
Global Witness

## La propriété forestière

Les systèmes juridiques de propriété foncière, ou de tenure, varient considérablement. Les systèmes principaux sont la propriété publique, la propriété privée et la propriété coutumière. Dans de nombreux pays, deux de ces modes de propriété coexistent, parfois même les trois.

La propriété foncière peut s'étendre aux arbres qui se trouvent sur les terres, mais ce n'est pas toujours le cas. Apporter la preuve de droits fonciers est souvent difficile, ce qui veut dire que dans de nombreux pays boisés, c'est la coupe des arbres qui indique la possession. Or, celle-ci est contraire à l'objectif même de l'initiative REDD+ qui est de conserver les forêts sur pied.

La promesse financière de paiements par le biais du mécanisme REDD+ en contrepartie de la préservation de la forêt pourrait inciter une foule de gens à prouver leur droit de propriété. Certains redoutent également le déclenchement d'un phénomène d'accaparement des terrains forestiers, les bureaucrates, les sociétés et les élites prenant le contrôle des terres au détriment des paysans pauvres et des populations autochtones, dont les droits fonciers s'appuient souvent sur la tradition orale et sont donc difficiles à prouver juridiquement. Pour que la REDD+ fonctionne, des mécanismes efficaces devront être mis en place pour veiller à ce que les paiements parviennent à ceux qui dépendent de la forêt pour leur subsistance (les bénéficiaires auxquels le programme est destiné), et que ces paiements ne soient pas détournés par des entreprises ou des dirigeants corrompus. La question de savoir à qui revient la responsabilité d'assurer la pérennité de la forêt à long terme et de définir les modalités de parer au rejet de carbone est également très problématique. Le propriétaire foncier est-il automatiquement propriétaire du carbone stocké dans les arbres ? S'il ne l'est pas, le propriétaire du carbone peut-il vraiment exercer un contrôle sur le propriétaire foncier ? Dans le cas des forêts publiques, pourrait-on voir apparaître une forme de colonialisme moderne dans laquelle les nations les plus riches intéressées par le carbone forestier auraient un droit de regard sur les affaires foncières des gouvernements des pays en développement ?

## La polémique sur les droits forestiers révèle des failles dans le plan climat de l'ONU

L'enquête menée par Hilary Chiew sur le projet de la forêt tropicale humide Harapan en Indonésie a mis en évidence certains des problèmes auxquels les projets REDD+ risquent également d'être confrontés. Ce projet de conservation concerne 101 000 hectares de forêts basses dégradées dans les provinces Sud-Sumatra et Jambi.

L'État indonésien a accordé une concession pour la gestion de la restauration de la forêt à un consortium de trois ONG, connu sous le nom de PT REKI. Ce projet a suscité le mécontentement des agriculteurs sans terre qui affirment avoir été expulsés des terres forestières, actuellement gérées par PT REKI. Le consortium a répliqué en accusant le groupe de pression de ces agriculteurs de donner une représentation fautive de la situation.

[www.climatemediapartnership.org/reporting/features/forest-rights-row-exposes-cracks-in-un-climate-plans](http://www.climatemediapartnership.org/reporting/features/forest-rights-row-exposes-cracks-in-un-climate-plans)

Les personnes investissant dans une forêt REDD+ souhaiteront que leur investissement soit protégé sur le long terme. Que se passera-t-il si le propriétaire foncier décide de déboiser par la suite ?

## Les fuites internationales

Les forêts sont souvent situées dans des régions isolées échappant au contrôle des autorités centrales. Les exploitants forestiers sont particulièrement habiles quand il s'agit de rechercher la prochaine zone génératrice de profits et de contourner les règles, y compris par la corruption des autorités si nécessaire. Cette attitude rendrait tout projet REDD+ inutile car le carbone serait libéré ailleurs dans l'atmosphère. Cette conséquence s'appelle fuite.

De la même façon, la réduction de l'exploitation forestière dans certains pays risquerait de mettre la pression sur d'autres pays, qui seraient incités à déboiser pour satisfaire la demande. Il existerait en effet une incitation financière pour ce faire, si la diminution de l'exploitation forestière aboutissait à une hausse des prix du bois.

Bois d'œuvre certifié dans un bassin de flottage à PT Sumalindo Lestari Jaya 2, District de Kutai ouest, Kalimantan oriental, Indonésie. La certification du bois est un outil permettant d'assurer une gestion durable de la forêt.

michael padmanaba | cifor



## La couverture médiatique de la REDD+

Il est difficile pour les journalistes d'assurer la couverture médiatique du programme REDD+ pour plusieurs raisons.

- 1 Les statistiques forestières sont souvent peu fiables ou périmées.** Les données doivent être soigneusement vérifiées, comparées à d'autres statistiques et analysées pour en connaître la signification réelle. Les sources doivent également être évaluées.
- 2 La forme finale du mécanisme REDD+ est mal définie.** Ainsi, son fonctionnement et son financement n'ont pas encore été convenus.
- 3 Il se peut que le texte d'un accord forestier soit vague, sujet à interprétation ou incompréhensible pour les lecteurs.** Les journalistes peuvent donc avoir du mal à décrypter et à expliquer ce qui se passe réellement. Par exemple, l'expression « portée et objectifs » dans le texte de négociation se rapporte au débat capital sur la définition de forêt (voir encadré p. 3). De même, la « conservation » paraît anodine, mais l'histoire des parcs naturels a été marquée par des expulsions à grande échelle et la perte de droits pour les populations autochtones et les communautés locales. Les activistes écologiques soutiennent également que la « gestion durable des forêts » est utilisé par les exploitants commerciaux pour se livrer à des pratiques d'exploitation destructrices.
- 4 Les politiques forestières varient énormément dans le monde.** Les spécialistes forestiers sont souvent en désaccord, comme par exemple sur les modalités de financement des projets REDD+.
- 5 Il existe des différences d'intérêts entre pays et au sein même des pays.** Certains pays croient à l'efficacité supérieure d'une approche de marché pour enrayer le déboisement, tandis que d'autres sont plutôt favorables au contrôle de l'État sur les ressources naturelles. Les gouvernements nationaux peuvent être favorables à des politiques auxquelles s'opposent les populations indigènes, tandis que les activistes sociaux et les exploitants forestiers peuvent préconiser des approches totalement différentes.
- 6 La couverture des négociations est difficile.** Très peu de gens participent directement aux discussions. Il est donc difficile d'obtenir des interviews apportant des points de vue personnels et des citations, ainsi que des informations justes et actualisées sur la progression des discussions.
- 7 Il est difficile de parler aux communautés forestières directement concernées.** Les opinions des 1,2 milliard de personnes qui, selon la Banque mondiale, dépendent à des degrés divers des forêts pour leur subsistance doivent être entendues, mais

les directeurs de l'information accordent rarement le temps et les fonds nécessaires pour que les journalistes puissent se rendre dans les régions forestières concernées.

Cependant, le côté positif est que les journalistes bénéficient de l'expertise et de l'expérience des nombreuses ONG, institutions de recherche forestière et groupes de réflexion intéressés par l'initiative REDD+. Les journalistes peuvent mettre à profit ces ressources en leur posant des questions par courrier électronique et en utilisant les réponses obtenues comme un levier pour obtenir plus d'informations et d'éclaircissements auprès des instances gouvernementales, des entreprises, des collectivités et des autres parties intéressées. Ils peuvent ainsi faire apparaître l'immense diversité d'opinions exprimées dans les négociations autour de la forêt, l'éventail des intérêts établis, les désaccords existant au sujet de maintes « données » sur la forêt et l'internationalisation des débats.

### Les polémiques suscitées par le programme REDD+

Voici cinq questions litigieuses qui peuvent surgir des débats :

#### La taille du défi à relever

Une étude financée par le gouvernement britannique a évalué qu'entre 13 et 33 milliards de dollars américains seraient nécessaires chaque année pour diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Est-il possible de lever autant de fonds, sans recourir aux aides ? Les administrations sans véritable pouvoir ni ressources dans les pays en développement peuvent-elles gérer des sommes aussi importantes ? Le déboisement le plus grave a lieu dans les régions où la réglementation liée à l'utilisation du sol est peu développée et mal appliquée. L'injection de capitaux REDD+ dans de telles régions pourrait exacerber la corruption, l'exploitation et les situations de non-droit.

#### Les définitions de la forêt

Les détracteurs de l'initiative REDD+ affirment qu'elle pourrait aggraver la déforestation si la définition actuelle de la forêt retenue par la convention sur les changements climatiques n'est pas modifiée. À l'heure actuelle, cette définition ne fait pas la distinction entre les forêts naturelles et les plantations. Elle autorise également l'existence de zones de coupes rases puisqu'elle fait référence à « des zones qui font normalement partie de la zone de forêt et qui sont temporairement déboisées par l'intervention de l'homme ». Cette description visait à l'origine les plantations, mais l'absence de distinction signifie qu'elle peut s'appliquer aussi aux forêts naturelles.

Le problème est que ce manque de clarté pourrait conduire à une situation dans laquelle, dans le cadre de la REDD+, les sociétés forestières seraient payées par les puissances publiques pour convertir des forêts d'origine naturelle en plantations cultivées.



**Le mécanisme REDD ne profite qu'aux sociétés. Nous sommes les propriétaires des terres. Nous sommes ceux qui vivent dans la jungle. Nous n'avons pas été pris en compte dans la conception de la REDD.**

**Egberto Tabo Chipunavi**

coordinateur général de l'Organisation des populations autochtones du bassin de l'Amazone

En outre, à cause de la promesse financière associée aux systèmes REDD+, un grand nombre de personnes pourrait se précipiter pour prouver leur droit de propriété, les droits fonciers coutumiers risquant d'être ignorés.

### Les populations autochtones

Les systèmes REDD+ pourraient protéger le rôle d'intendance de la forêt joué par les populations autochtones et par les habitants de la forêt en général. Ils pourraient leur permettre de participer à la conception de ces systèmes mais les populations autochtones craignent souvent d'être mises à l'écart de la préparation et que leurs droits et intérêts ne soient pas pris en considération.

### De nouveaux concepts

Les gouvernements et les dirigeants peinent à comprendre les problèmes nouveaux et complexes soulevés par l'approche inédite du programme REDD+. La question de savoir à qui appartient le carbone des arbres de la forêt est un exemple de problème complexe.

### Des gagnants et des perdants

Parce que les paiements sont basés sur des projections de la quantité de carbone non libérée, les pays ayant connu un déboisement très important dans le passé sont les mieux placés pour tirer profit des activités de REDD+. Il faudra donc veiller à ce que l'initiative REDD+ ne récompense pas seulement les pays qui ne se sont pas attaqués à la déforestation, ou qui l'ont même encouragée. Il faudra donc mettre en place des mécanismes permettant d'assurer que les pays ne soient pas tentés d'augmenter le taux de déboisement dans la phase de préparation de la mise en œuvre des systèmes REDD+, pour pouvoir ensuite maximiser les revenus qu'ils pourraient en tirer.

## Questions essentielles à poser au sujet du programme REDD+

L'initiative REDD+ passe-t-elle à côté de la vraie question, à savoir que les pays riches doivent changer leurs modes de vie dépendants du carbone ? Ou est-elle un moyen de fournir aux pays et aux communautés les plus pauvres un flux de revenus dont ils ont bien besoin, tout en permettant de préserver les forêts primaires ?

Combien de temps faudra-t-il pour que l'initiative REDD+ ait un effet sur le changement climatique ?

Les projets REDD+ peuvent-ils apporter des bénéfices réels pour l'atmosphère et les populations dépendantes de la forêt ?

Peut-on limiter le réchauffement de la planète sans les mécanismes de REDD+ ?

Quelles sont les solutions de substitution à la REDD+ ?

#### Financement

D'où proviendra le financement du programme REDD+ ?

Qu'advient-il des forêts en cas d'arrêt du financement ?

Que se passera-t-il si les forêts sont abattues alors que les paiements de REDD+ ont été effectués ?

#### Mesure

Comment peut-on prédire les taux de déboisement si l'on ne dispose pas d'informations historiques fiables sur la déforestation, et sachant que les déplacements de populations et les variations des activités commerciales sont si imprévisibles ?

Comment peut-on s'assurer que les systèmes de mesure, de rapport et de vérification de la REDD+ sont précis, justes et efficaces ?

L'évaluation du carbone des forêts demande des calculs compliqués, nécessitant des équipements de haute

technologie de coût élevé. Cette évaluation serait-elle donc au-dessus des moyens des pays pauvres ? Ces techniques peuvent-elles être développées rapidement pour aider les pays pauvres ?

#### Gestion

Y aura-t-il des contrôles pour vérifier si les paiements sont versés au bénéficiaire voulu ? Ces contrôles seront-ils efficaces ?

Qui recevra les paiements de REDD+, et comment cet argent sera-t-il distribué ?

#### Les populations qui dépendent de la forêt

Les populations dépendantes de la forêt doivent-elles participer à la conception des systèmes de REDD+ qui les affecteront ? Si la réponse est oui, comment est-ce réalisable puisque ces populations sont isolées et qu'elles connaissent mal les processus politiques ? Si la réponse est non, comment les systèmes REDD+ peuvent-ils prendre en compte leurs besoins ?

Les populations dépendantes de la forêt qui ne sont pas propriétaires de celle-ci recevront-elles néanmoins des paiements ?

Quels sont les critères nécessaires pour veiller à ce que les systèmes REDD+ accroissent les revenus locaux ?

Que pensent les habitants de la forêt et les populations qui en dépendent pour leur survie de ces questions ?

#### Propriété

À qui appartient le sol des forêts ? Les arbres ? Le carbone des arbres ?

Si on interdit aux exploitants forestiers d'abattre les arbres n'iront-ils pas simplement ailleurs, dans des régions où il n'y a pas de police pour les en empêcher ?



Un exploitant tient dans ses mains des noix de palme. Il les cultive près du Parc national de Gunung Lumut où la forêt naturelle est détruite et remplacée par des palmiers à huile.

j. mores ceaser | cifor

## Glossaire

### Additionnalité

Quantité supplémentaire de carbone évitée ou stockée grâce aux projets réalisés par le biais d'accords sur le changement climatique.

### Atténuation

Actions qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

### Compensation

Paiement versé aux projets de réduction des émissions pour compenser les émissions de gaz à effet de serre.

### Coût de renonciation

Coût de la compensation des profits financiers prévus issus de pratiques de déforestation comme l'exploitation forestière ou l'agriculture.

### Déboisement

Conversion de terres forestières en terres non boisées résultant d'une activité humaine.

### Dégradation

Perte forestière à long terme provoquée par l'homme, caractérisée par une diminution du couvert de la canopée, mais non encore considérée comme un déboisement total.

### Droits carbone

Droit d'utiliser des crédits carbone ou compensations carbone pour ne pas dépasser les limites d'émissions de gaz à effet de serre ou pour réduire les pénalités en cas de dépassement de ces limites.

### Échange de droits d'émission de carbone

Processus d'achat ou de vente de crédits carbone. Les grandes entreprises et organisations se voient allouer des limites autorisées d'émissions de carbone. Toute entreprise dépassant celles-ci devra acheter des crédits carbone de manière à compenser la quantité supplémentaire de carbone qu'elle a émise. Toute entreprise émettant moins que son quota peut vendre ses crédits en trop.

### Fuites ou déplacement d'émissions

Phénomène par lequel les efforts de réduction des émissions dans un endroit donné se soldent par une augmentation des émissions de carbone dans un autre endroit.

### Niveau de référence

Point de repère historique (date ou année) par rapport auquel on compare le taux d'émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des forêts.

### Population autochtone

Tribu ou communauté indigène dans une région donnée caractérisée par une identité commune, et qui conserve certaines ou toutes ses institutions sociales, culturelles et politiques.

### Puits de carbone

Écosystème qui accumule et stocke du carbone.

### Responsabilité

Obligation pour les pays ou les projets mettant en œuvre un système REDD+ d'assurer que les réductions d'émissions qui ont été créditées sont permanentes.

### Séquestration du carbone

Retrait du carbone de l'atmosphère et son stockage dans les puits de carbone au travers de méthodes naturelles ou provoquées par l'homme.

## Organisations et contacts utiles

### Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Organisation internationale dont le siège social se trouve en Indonésie, spécialisée en recherche forestière tropicale  
Tél : +62 251 862 2622  
Courriel : j.clarke@cgiar.org  
www.cifor.cgiar.org

### Coordinateur des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie

Groupe de coordination des neuf organisations autochtones nationales de l'Amazonie  
Courriel : com@coica.org.ec  
www.coica.org.ec

### Forest and European Union Resource Network (FERN)

Organisation spécialisée dans le suivi de l'activité de l'Union européenne en matière de forêts  
Tél : +44 1608 652 895  
Courriel : richardw@fern.org  
www.fern.org

### Amis de la Terre International

Réseau d'ONG écologistes menant des campagnes  
Tél : +31 20 6221369  
Courriel : niccolo@foei.org  
www.foei.org

### Global Canopy Programme

Alliance d'institutions scientifiques ayant des activités de recherche forestière  
Tél : +44 207 616 8408  
Courriel : c.elia@globalcanopy.org  
www.globalcanopy.org

### Global Forest Coalition

Coalition internationale d'ONG et d'organisations de populations autochtones impliquées dans l'élaboration des politiques forestières internationales  
Tél : +31 6 8207 1382  
Courriel : janneke.romijn@globalforestcoalition.org  
www.globalforestcoalition.org

### Global Witness

Campagnes pour empêcher les conflits et la corruption liés aux ressources naturelles  
Tél : +44 207 4925858  
Courriel : abarry@globalwitness.org  
www.globalwitness.org

### Greenpeace International

Organisation mondiale indépendante menant des campagnes pour protéger l'environnement  
Tél : +31 (0) 20 718 2096  
Courriel : patrizia.cuonzo@greenpeace.org  
www.greenpeace.org

### International Working Group for Indigenous Affairs

Organisation internationale des droits de l'homme défendant les droits des populations autochtones  
Tél : +45 (35) 27 05 00  
Courriel : lga@iwgja.org  
www.iwgja.org

### REDD-Monitor

Site Internet tenu par un expert forestier et activiste écologique ayant un regard critique sur les négociations relatives à l'initiative REDD+  
Courriel : chris@chrislang.org  
www.redd-monitor.org

### Tebtebba (Centre international des populations autochtones pour la recherche et l'éducation politiques)

Organisation de populations autochtones œuvrant pour la reconnaissance et la protection des droits des populations autochtones  
Tél : +63 744 447 703  
Courriel : vicky@tebtebba.org  
www.tebtebba.org

### Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (programme ONU-REDD)

Partenariat entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour aider les pays en développement à se préparer à la REDD.  
Tél : +41 229 178 944  
Courriel : yemi.katerere@un-redd.org ou tiina.vahanen@un-redd.org  
www.un-redd.org

### World Rainforest Movement

Réseau international de groupes de citoyens participant à la défense des forêts tropicales humides  
Tél : +598 2413 2989  
Courriel : rcarrere@wrm.org.uy  
www.wrm.org.uy

## Sites Internet et ressources utiles

### Site officiel du programme REDD

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques  
[http://unfccc.int/methods\\_science/redd/items/4531.php](http://unfccc.int/methods_science/redd/items/4531.php)

### Petit livre du REDD+

Global Canopy Programme. Guide mis à jour sur les négociations relatives au mécanisme REDD  
<http://tinyurl.com/yge6hjb>

### Bibliographie des documents d'information et des articles scientifiques traitant de l'initiative REDD

CIFOR  
[www.cifor.cgiar.org/Research/ClimateChange/EssentialReading/mitigation-publications.htm](http://www.cifor.cgiar.org/Research/ClimateChange/EssentialReading/mitigation-publications.htm)  
<http://www.forestsclimatechange.org>

### PSE – Que sont les services écosystémiques ?

Informations du CIFOR sur les paiements pour services environnementaux  
[www.cifor.cgiar.org/pes/\\_ref/home/index.htm](http://www.cifor.cgiar.org/pes/_ref/home/index.htm)

### Informations et communications sur les mécanismes REDD

International Institute for Environment and Development (IIED), organisation basée au Royaume-Uni spécialisée en développement durable  
<http://www.iied.org/natural-resources/key-issues/forestry/redd-protecting-climate-forests-and-livelihoods>

### Couper à travers la forêt. Le fonds de carbone forestier de la Banque mondiale : un échec pour les forêts et les peuples.

Document d'information du FERN analysant la question de savoir si le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale tient ses engagements sociaux.  
[http://www.fern.org/media/documents/document\\_4312\\_4361.pdf](http://www.fern.org/media/documents/document_4312_4361.pdf)

### Pages consacrées aux ressources forestières

Publications du Overseas Development Institute (ODI), un groupe de réflexion sur le développement international basé au Royaume-Uni  
<http://www.odi.org.uk/work/themes/details.asp?id=9&title=forests>

### Partenariat média sur le changement climatique

Panos, IIED et Internews se sont associés pour promouvoir le journalisme climatique dans le tiers monde  
Tel : +1 202 772 5738  
Courriel : ccmp@internews.org  
www.climatemediapartnership.org



Pour obtenir une cassette gratuite ou une version téléchargeable du communiqué de presse vidéo REDD Revolution, merci d'envoyer un courriel à Dina Junkerman, de tve, à l'adresse suivante :

[dina.junkerman@tve.org.uk](mailto:dina.junkerman@tve.org.uk)

Le communiqué vidéo est disponible en anglais et en espagnol.

Pour obtenir une copie de *What's a forest worth? Forest-dependent people and possible effects of REDD*, veuillez contacter :

[ccmp@panos.org.uk](mailto:ccmp@panos.org.uk).



**REDD Revolution** est un communiqué de presse vidéo qui explique pourquoi les négociations sur le changement climatique mondial accordent un degré de priorité élevé au programme REDD+. Il examine également le rôle de soutien du programme ONU-REDD pour aider les pays en développement à se préparer au mécanisme REDD+. Cette vidéo a été produite par Television for the Environment (tve) avec le soutien d'ONU-REDD.

Le CIFOR a préparé un document avec le soutien du programme ONU-REDD visant à aider les négociateurs nationaux et régionaux à se préparer aux systèmes REDD+. Ce document pourrait constituer une source de référence utile pour les journalistes. La situation des négociations relatives au mécanisme REDD. Points de consensus, options pour aller de l'avant et besoins en matière de recherche afin de soutenir le processus peut être téléchargé sur [http://www.cifor.cgiar.org/Knowledge/Publications/DocumentDownloader?a=d&p=%5Cpublications%5Cpdf\\_files%5CPapers%5CPVerchot0901F.pdf](http://www.cifor.cgiar.org/Knowledge/Publications/DocumentDownloader?a=d&p=%5Cpublications%5Cpdf_files%5CPapers%5CPVerchot0901F.pdf).

**La vidéo *What's a forest worth? Forest-dependent people and possible effects of REDD+*** étudie l'initiative REDD+ du point de vue des populations locales en Indonésie et présente les opinions de journalistes, scientifiques et détracteurs du mécanisme proposé. Ce film a été produit par Panos London pour le CCMP.

Il peut être visionné sur <http://www.climatemediapartnership.org/resources/reporting-redd/>.

Produit par:

climatechange  
mediapartnership



Ce dossier de presse a bénéficié du soutien financier du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (programme ONU-REDD) et de l'Union européenne (UE). Le CIFOR souhaite également remercier la fondation David et Lucile Packard pour son soutien à la production de ce dossier.



[www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org)

UN-REDD  
PROGRAMME



[www.un-redd.org](http://www.un-redd.org)



<http://ec.europa.eu>

Ce dossier de presse a pour objectif de donner aux journalistes un aperçu d'une question vitale dans les négociations mondiales sur le changement climatique. La REDD+, c'est-à-dire la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, est un mécanisme proposé pour ralentir la destruction des forêts, mais son fonctionnement dans la pratique fait l'objet de débats houleux.

Les ressources disponibles comprennent :

- Un bref document d'information destiné aux médias qui explique le fonctionnement proposé du mécanisme REDD+ et soulève certaines des polémiques fondamentales devant être résolues à Copenhague et au-delà.
- Un court film d'accompagnement étudiant les effets possibles des systèmes REDD+ sur les communautés forestières et contenant des entretiens avec diverses parties prenantes, y compris des journalistes environnementalistes assurant la couverture de ce sujet.
- Un communiqué de presse vidéo sur le mécanisme REDD, intitulé REDD revolution, comprenant des entretiens avec des communautés forestières, des militants, des économistes et des politiciens. Ces ressources peuvent être utilisées gratuitement dans des dossiers de presse consacrés à ce sujet.